

Le 16 juin 2022

CABINET DU PRÉFET  
SIDPC

**N° ENREGISTREMENT : 1303**

**GROUPE : 10**

**COMMUNIQUÉ GALA**

**LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE  
SUR UN PIC DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE EN MOSELLE**

Le département est touché par un épisode de pollution atmosphérique à partir de vendredi 17 juin, pollution de type « **Estival** » polluant concerné : Ozone

**Afin de réduire les émissions de poussières,  
il est recommandé aux populations sensibles**

- d'éviter les sorties durant l'après-midi, les activités physiques et sportives intenses
- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, de prendre conseil auprès de son pharmacien ou son médecin
- de privilégier des sorties plus brèves
- **enfin la vitesse de circulation automobile est réduite pour tous**

Plus d'information dans le communiqué qui va vous être envoyé et sur le site internet : [www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu)